



LE/SD/440

**Monsieur Manuel Valls,**  
Premier ministre  
Hôtel Matignon  
57, rue de Varenne  
75700 Paris SP 07.

Paris, le 7 avril 2014

Monsieur le Premier Ministre,

L'interfédérale Jeunesse et Sports (UNSA Education, FERC-CGT, FSU et FNEC-FP-FO) qui représente la quasi-totalité des personnels du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative a écrit le 28 janvier dernier à Monsieur le Président de la République pour lui rappeler son engagement fort de février 2012 en tant que candidat, consistant à mettre en œuvre un grand pôle éducatif incluant le département ministériel de plein exercice Jeunesse et Sports.

Nous considérons que votre nomination et l'entrée en fonction d'un nouveau gouvernement peuvent être l'occasion de redonner du sens aux missions des personnels J&S, et du souffle aux politiques à finalité éducative conduites par ce département ministériel. Cela suppose la sortie du secteur ministériel J&S et de ses personnels du périmètre actuel du secrétariat général des ministères dits « sociaux » pour intégrer le secrétariat général éducatif existant et commun aux départements ministériels de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Cette intégration matérialiserait la création du pôle éducatif promis et permettrait de mettre un terme aux errements de la RGPP et de la Réate mis en place contre les personnels par la majorité précédente, et que la MAP malheureusement prolonge. La sortie du département ministériel J&S du secrétariat général des ministères dits « sociaux » permettrait également de redonner confiance aux personnels J&S actuellement en grande souffrance comme tous les rapports sur l'organisation de l'Etat le soulignent systématiquement.

Le sens ainsi redonné aux missions de ces personnels permettrait également de sortir du blocage quasi-total du dialogue social dans ce département ministériel.

Cette situation de conflit permanente est dommageable aussi bien pour la qualité de l'action publique que pour les personnels.

Le Président de la République nous a répondu le 7 mars dernier en nous indiquant qu'il avait pris connaissance de nos préoccupations réitérées et que nos demandes étaient transmises au Premier ministre.

Vous avez succédé depuis à M. Jean-Marc Ayrault et c'est donc à vous que nous nous adressons.

L'interfédérale demande à pouvoir vous rencontrer sur ce dossier afin de pouvoir vous exposer les raisons qui président à notre demande et de discuter ensemble des modalités de ce projet.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

Hervé Basire  
Secrétaire général  
de la FERC-CGT

Hubert Raguin  
Secrétaire général  
de la FNECFP-FO

Bernadette Groison  
Secrétaire générale  
de la FSU

Laurent Escure  
Secrétaire général  
de l'UNSA Education



Pour les 4 organisations  
Laurent Escure

- dossier suivi pour l'interfédérale par : Samy Driss, [samy.driss@unsa-education.org](mailto:samy.driss@unsa-education.org), 06 82 58 10 08
- Copie à Monsieur Thierry Rey, Conseiller du Président de la République

Annexes :

- lettre de l'interfédérale au Président de la République du 28 janvier 2014
- réponse du Président de la République du 7 mars 2014